



Commission  
d'accès à l'information  
du Québec

**Bureau de Québec**  
Bureau 1.10  
575, rue Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 2G4  
Téléphone: 418 528-7741  
Télécopieur: 418 529-3102

**Bureau de Montréal**  
Bureau 18.200  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1W7  
Téléphone: 514 873-4196  
Télécopieur: 514 844-6170

Sans frais: 1 888 528-7741 cai.communications@cai.gouv.qc.ca www.cai.gouv.qc.ca

## PAR MESSAGERIE

## CONFIDENTIEL

Montréal, le 18 novembre 2014

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement, 1<sup>er</sup> étage  
1045, rue des Parlementaires, bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Le 3 décembre 2009, par résolution de l'Assemblée nationale, conformément aux articles 104 et 105 de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*<sup>1</sup>, j'ai été nommée membre de la Commission d'accès à l'information, à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans.

Ainsi, depuis le 7 décembre 2009, j'exerce avec impartialité et dévouement les fonctions de membre au sein de la section juridictionnelle et j'ai rendu environ 280 décisions écrites et motivées. Celles-ci sont publiées par la Commission sur le site [www.jugements.qc.ca](http://www.jugements.qc.ca).

De même, entre le 16 avril 2012 et le 5 avril 2013, j'ai exercé les diverses fonctions réservées aux membres de la section de surveillance de la Commission, tel que prévu à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ainsi qu'à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*<sup>2</sup>. Mes fonctions consistaient notamment à donner un avis sur des projets de loi, autoriser une personne à recevoir des renseignements personnels dans le cadre d'une recherche, examiner des dossiers de plainte en vue d'émettre une ordonnance et donner des avis sur des projets d'entente de communication de renseignements.

<sup>1</sup> RLRQ., c. A-2.1.

<sup>2</sup> RLRQ., c. P-39.1.

011885287741

281

Par la présente, je désire vous informer que mon mandat à titre de membre de la Commission d'accès à l'information se termine le 7 décembre 2014 et j'ai pris la décision de ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat. J'ai choisi de poursuivre ma carrière au sein de la fonction publique québécoise en relevant d'autres défis.

Je suis reconnaissante de la confiance manifestée par les membres de l'Assemblée nationale à mon égard. Ce fut un immense honneur et un privilège de servir la Commission d'accès à l'information ainsi que l'Assemblée nationale du Québec.

Veillez accepter, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Teresa Carluccio

c. c. M<sup>e</sup> Jean Chartier, président, Commission d'accès l'information  
M. André Fortier, Secrétariat aux emplois supérieurs